

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **12 novembre 2012**

Délibération n° 2012-3353

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2011

service : Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur Ariagno

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2012

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguët, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés** : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Bolliet (pouvoir à M. Flaconnèche), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Deschamps (pouvoir à Mme Dubos), Havard (pouvoir à Mme Dagonne), Kabalo (pouvoir à M. Nissanian), Léonard (pouvoir à M. Buffet), Muet (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), M. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert).

**Conseil de communauté du 12 novembre 2012****Délibération n° 2012-3353**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2011**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports annuels des délégataires de service public et précise qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

L'activité de gestion de l'usine d'incinération des ordures ménagères intervient dans le cadre d'un contrat de concession, qui prévoit la construction, l'exploitation et le renouvellement de l'ensemble des ouvrages réalisés, confié à la société Valorly. Ce contrat est conclu pour une durée de 30 ans, son terme est le 30 juin 2019.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil de communauté au titre de l'exercice 2011 comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2011 :

| Libellé                |                        | 2009    | 2010    | 2011    | Variation 2010-2011 |          |
|------------------------|------------------------|---------|---------|---------|---------------------|----------|
|                        |                        |         |         |         | En %                | Tendance |
| Indicateurs d'activité | tonnage incinéré       | 141 275 | 136 527 | 136 718 | + 0,13 %            | ➔        |
|                        | tonnage détourné       | 5 808   | 7 570   | 7 370   | - 2,60 %            | ⬇        |
|                        | chaleur commercialisée | 82 401  | 92 442  | 69 678  | - 24,60 %           | ⬇        |
|                        | électricité vendue     | 14 934  | 3 849   | 2 298   | - 40,00 %           | ⬇        |
|                        | résidus produits       | 34 443  | 33 401  | 28 949  | - 13,32 %           | ⬇        |

|                        |                        |        |        |        |           |   |
|------------------------|------------------------|--------|--------|--------|-----------|---|
| Indicateurs financiers | chiffre d'affaires     | 17 996 | 13 940 | 14 159 | + 1,57 %  | ↗ |
|                        | charges d'exploitation | 17 355 | 15 619 | 16 074 | + 2,90 %  | ↗ |
|                        | résultat avant impôt   | 641    | 860    | 146    | - 83,00 % | ↘ |

Sur le plan technique, le tonnage pris en charge demeure stable. La baisse de la production thermique est liée au facteur météorologique avec un hiver clément et un facteur technique avec une disponibilité de l'usine en recul. La production électrique demeure faible, suite au sinistre sur la turbine de production en avril 2010. Le redémarrage de cette turbine n'a pu intervenir qu'au dernier trimestre 2011, après une période d'expertise technique (prise en charge des dommages par les assurances) puis de réparation.

Au plan financier, le chiffre d'affaires est stable (à l'instar du tonnage traité), l'impact de l'indexation de la redevance versée au concessionnaire générant une légère progression. Le résultat du concessionnaire est en recul, dans un contexte de stabilité du chiffre d'affaires et de progression des charges, notamment par la réalisation de travaux de gros entretien et renouvellement (GER) plus important en 2011.

Les axes de travail identifiés en 2011 ont été mis en œuvre en 2012 dans les domaines suivants :

- l'adaptation du programme de GER,
- la correction de la dotation au compte conventionnel permettant le financement des travaux de GER,
- la mise au point de nouveaux indicateurs de performance et le règlement du contentieux sur les pénalités,
- la refonte du rapport annuel du délégataire avec une nouvelle présentation du compte d'exploitation, plus précise et transparente.

Au terme de ces discussions avec le délégataire, un dispositif de contrôle renforcé est mis en place : comité de pilotage technique (suivi mensuel du programme GER), contrôle financier renforcé (réalisation d'un audit financier, nouvelle présentation du rapport annuel du délégataire).

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL le 16 octobre 2012. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 16 octobre 2012, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

#### DELIBERE

**Prend acte** du rapport 2011 produit par la société Valorly au titre de la délégation de service public pour l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 novembre 2012.**